

La Ville de Saint-Denis recrute

Apprenti.e travailleur social en charge du dispositif de lutte contre l'habitat indigne

Direction des Solidarités, du Développement Social

Pôle Social du C.C.A.S.

- Contrat d'apprentissage
- Temps de travail : 35 heures
- Rémunération selon barème réglementaire
- Participation aux frais de transports
- Restauration collective

Finalités, missions et activités

Missions principales

- Assurer les missions d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement des familles repérées en risque sanitaire ou sécuritaire.
- Réaliser des enquêtes sociales et rechercher des solutions de relogement ou d'hébergement dans le cadre du suivi des situations liées aux procédures d'insalubrité et de péril, de travaux de substitution ou de réhabilitation des immeubles.
- Travailler en lien avec les différents organismes sociaux (CAF, CPAM, ARS...) et les différents services et directions de la Ville, ainsi que différents opérateurs.

Missions secondaires

 Prendre en charge les situations de crise ou d'urgence gérées par la Direction des Solidarités, du Développement Social et du CCAS (par exemple, sinistre).

Profil recherché et compétences requises

Expérience

Vous préparez un diplôme d'assistant socio-éducatif (assistant social, éducateur, CESE)

Compétences requises

Techniques (connaissances)

- Bonne connaissance des politiques sociales, de la législation sociale, du droit du logement
- Compétence dans l'accompagnement et la gestion budgétaire

Relationnelles / savoir-faire comportemental

- Capacité à s'adapter et à anticiper
- Capacité à travailler en équipe
- Savoir conduire des entretiens
- Sens du dialogue et de la négociation
- Qualité d'écoute

La ville

Ville d'histoire avec l'incontournable basilique royale, Saint-Denis, 3e commune d'Île-de-France (110 000 habitants), est un territoire en pleine transformation, fort d'un développement urbain exceptionnel qui s'affirme comme un pôle urbain équilibré, attractif et solidaire. Ville d'accueil des JOP 2024, elle se démarque par sa richesse culturelle unique, ses 130 nationalités représentées et une société civile dynamique.

A l'horizon 2025, la Ville de Saint-Denis et la Ville de Pierrefitte-sur-Seine vont créer une Commune Nouvelle, devenant ainsi la 2^{ème} plus grande ville d'Ile-de-France après Paris.

Venez marquer Saint-Denis de votre empreinte!

Pour candidater :

- sur ville-saint-denis.fr (offres d'emploi)
- par courrier: M. le Maire Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 Saint-Denis cedex
- par mail: apprentissage@ville-saintdenis.fr





